



Quels sont mes droits après mon divorce?

Par **Aghatodemones**, le **19/04/2008** à **15:23**

Je suis en instance de divorce depuis peu et mon ex épouse me demande de continuer à payer les factures de téléphone, internet, satellite et portable sous prétexte qu'elle n'a pas récupéré ses droits à la caf. Je précise que j'ai quitté le domicile conjugal et qu'elle a signalé mon départ au moyen d'une main courante au commissariat. J'ai l'intention d'arrêter tous les abonnements, je risque quoi?